



IPA PORCELLANE

Via Medaglie d'Oro, 15 - 20865 Usmate Velate (MB)

T. +39 039 671131

www.ipaporcellane.it | info@ipaporcellane.it

SEGAFREDO ZANETTI COFFEE SYSTEM S.p.A.

Via Peschiere, 51
31032 CASALE SUL SILE - CONSCIO (TV)

DÉCLARATION D'APTITUDE AU CONTACT AVEC DES ALIMENTS

Je soussigné Sala Riccardo représentant de IPA Industria Porcellane S.p.A. déclare que les objets mentionnés plus bas,

<i>Code Article</i>	<i>Description Article</i>	<i>Position Tarifaire</i>
B78	T.C.SEGAF. SZCS B.CA SC DOPPIO LOGO SEGAFREDO ZANETTI PT.CAFFE 55 B.CO S.C.+D	69111000 69111000
B79	LOGO SEGAFREDO ZANETTI COFFEE T.T.SEGAF. SZCS B.CA SC DOPPIO LOGO SEGAFREDO ZANETTI PT.THE 55 B.CO S.C. +D LOGO SEGAFREDO ZANETTI COFFEE	69111000 69111000

fourni à SEGAFREDO ZANETTI COFFEE SYSTEM S.p.A., destinés à entrer en contact avec des aliments, sont conformes:

À la législation communautaire CE suivante:

- Règlement 1935/2004/CE
- Directive 84/500/CEE
- Directive 2005/31/CE de la Commission du 29 avril 2005, qui modifie la Directive 84/500/CEE du Conseil, en ce qui concerne une déclaration de conformité et les critères d'efficacité des méthodes d'analyse pour les objets en céramique, destinés à entrer en contact avec des produits alimentaires
- Règlement 2023/2006/CE et modifications ultérieures
- Règlement 1907/2006 et mises à jour ultérieures et modifications

À la législation italienne suivante:

- Décret Ministériel du 21 Mars 1973 concernant la discipline hygiénique des emballages, récipients, ustensiles, destinés, à entrer en contact avec les denrées alimentaires ou les substances à usage personnel.





- Décret du 1 février 2007 qui modifie le Décret du 4 avril 1985 (GUCE n98 26/04/85) en ce qui concerne une déclaration de conformité et les critères d'efficacité des méthodes d'analyse pour les objets en céramique, destinés à entrer en contact avec les produits alimentaires.
- DPR 777/82 et mises à jour ultérieures et modifications

Et à la législation américaine suivante:

- FDA – 545.450 CPG 7117.07
- FDA – 545.400 CPG 7117.06
- Le matériel respect les limites volontaires de la SGCD

Ce sont des produits en porcelaine 1400°C (tasses et soucoupes), en particulier faisant référence au codes susmentionnés, ils sont fabriqués avec des kaolins en pourcentage de 50% et les 50% restants, constitués par de quartz 25% et des feldspaths 25%: donc ils sont actes à entrer en contact avec des produits alimentaires.

Cette déclaration sera remplacée en cas de changements substantiels dans le processus ou dans les matières premières utilisées pour la production du matériau susceptibles de modifier certaines exigences essentielles à des fins de conformité ou lorsque les références législatives mentionnées dans cette déclaration seront modifiées et mises à jour afin de demander une revérification à des fins de conformité.

Nous déclarons que les limites de migration spécifiques du PLOMB et du CADMIUM sont respectées. L'affirmation est étayée par des tests analytiques effectués conformément à la Directive 2005/31/CE Annexes II et au DM 02/01/2007 qui en découle.

Ce certificat est valable jusqu'au 31/12/2024

USMATE VELATE, le 28 Mars 2023

I.P.A. INDUSTRIA PORCELLANE S.p.A.
Via Medaglie d'Oro, 15
20865 USMATE VELATE (MB)
LEGALE RAPPRESENTANTE
SALA RICCARDO

